

Paris, mardi 3 décembre 2019

Le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes représente désormais les kinésithérapeutes français à la WCPT (World Confederation for Physical Therapy)

Le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes (CNOMK) a fait acte de candidature en 2016 auprès de l'organisation qui représente 450 000 physiothérapeutes dans le monde entier.

La candidature du CNOMK a été examinée favorablement par le board puis soumise au vote de l'ensemble des 120 organisations membres de la WCPT au cours du mois de novembre 2019 et acceptée à la majorité.

« Nous sommes très fiers de représenter la France dans cette organisation mondiale, déclare Pascale Mathieu, présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes. Par cette adhésion, chaque kinésithérapeute inscrit au tableau de l'Ordre devient de fait membre de la WCPT. Cela permettra à tous les kinésithérapeutes français de bénéficier des ressources des sous-groupes. »

La WCPT propose en effet de nombreuses ressources issues [de ses sous-groupes indépendants](#). Ces entités ont chacune un domaine d'intérêt spécifique et favorisent le progrès de la thérapie physique et l'échange de connaissances scientifiques dans leur domaine : cardio-respiratoire, santé mentale, neurologie, gériatrie, oncologie, pédiatrique, sports...

Les échanges avec les autres pays membres seront facilités par cette adhésion. *« L'exemple d'autres formes d'exercice de la kinésithérapie, d'autres types de formations, ou encore d'autres codes de déontologies interrogera et enrichira notre propre pratique et nos connaissances, »* ajoute Pascale Mathieu.

Dans le cadre de ses travaux relatifs à la libre circulation, le CNOMK travaillera avec la section européenne de l'organisation, la ER-WCPT, pour participer aux réflexions et contribuer aux consultations organisées par les institutions européennes.

Contact : Laure Ehret, 06 20 18 85 31 – mail : laure.ehret@ordremk.fr